

Il est temps que nous rouvrons nos ateliers, nos boutiques, nos magasins. Il est temps que la confiance renaisse parmi nous; déjà plusieurs excellentes mesures viennent d'être prises par le gouvernement provisoire, qui s'est enfin décidé, et malgré tous les vieux préjugés fiscaux, à combattre énergiquement contre la soif et la faim du peuple. Voilà de la réaction, et de la bonne! Voilà, si vous l'aimez mieux, du mouvement révolutionnaire, et du vrai. Bornez-vous à être révolutionnaire de cette façon, et vous ne serez plus la minorité aussi bien par le nombre que par l'idée. [Liberté.]

Chronique Politique.

—UNE ORTHOGRAPHE FANTASTIQUE.—Bien que nous vivions sous le régime de la liberté, il ne doit pas être permis, nous le pensons, de pousser trop loin la licence orthographique; ainsi, pour l'honneur des Français en général et des peintres d'enseignes en particulier, nous croyons que l'on devrait supprimer l'enseigne suivante placée nouvellement au-dessus de la porte d'un cabaret: *O cheval noir vint hierdui et autre ligueur.*

—ECONOMIES ADMINISTRATIVES.—On lit sur les murs de Paris: "Il sera procédé, le 22 août, à l'adjudication des bouts de cordes provenant du service de l'administration des postes. Le cahier des charges sera donné en communication." —Est-ce que la république voudrait hériter déjà des ficelles de la monarchie? [Liberté.]

—UN MOT DE LA VEILLE A PROPOS DU LENDEMAIN.—En 1831, le baron Louis disait à Casimir Périer: "Faites-moi de bonne politique et je vous ferai de bonnes finances."

Le mot peut se répéter. [Cors.]

—Nos représentants sont quelquefois assez vifs; d'après l'expression de M. Marast, ils se livrent des batailles, mais ils ne sont pas encore à la hauteur de certains conventionnels. Hier, nous lisions le *Moniteur* de février 1793, et nous avons trouvé cette phrase, à la séance du 13 février. Marat, s'adressant à la droite: "Vous êtes des gredins, des aristocrates, des coquins!" Et pas une voix ne s'est élevée, pour lui dire: "Cher confrère!" [Cors.]

—Une pétition présentée à la chambre et inscrite au *Moniteur* du dimanche 20 août réclame un décret qui prononce la radiation du dictionnaire des mots *roi et empereur*. Peu nous importe. Mais il est un mot que le pétitionnaire respectera sans doute, c'est le mot crétin. Il ne voudra pas aller jusqu'au suicide. (Idem.)

Chronique Religieuse.

—Les protestants du palatinat bavarois ayant enfin obtenu la permission de se réunir en synode général, et ayant voulu faire usage de cette concession, un schisme irrémédiable s'est aussitôt élevé parmi eux. Là, comme ailleurs, la confession calvinienne a refusé de fraterniser avec les protestants renégats qui repoussent la divinité de Jésus-Christ, ses miracles et les points fondamentaux de la doctrine. L'assemblée synodale s'est donc scindée en deux fractions, dont l'une s'est réunie à Neudstadt et l'autre à Kaiserslautern. L'Etat sera assez embarrassé de décider dans laquelle de ces deux réunions il lui faudra reconnaître la qualité d'Eglise protestante.

—Le canton de Thurgovie, encouragé par les confiscations sacrilèges du canton de Lucerne, se décide enfin à supprimer également toutes les communautés situées sur son territoire. Le grand-conseil de ce canton vient de charger le conseil exécutif de procéder à la liquidation de toutes les propriétés monastiques quelconques, avec cette seule réserve que, dans le cas où il jugerait la vente immédiate de quelques-unes de ces propriétés inutile ou nécessaire avant la réunion du grand conseil en session ordinaire d'hiver, il aurait à le convoquer extraordinairement pour lui faire ratifier cette aliénation.

—Le 17 août, M. l'archevêque de Munich ayant réuni le clergé de la capitale et les délégués des chapitres ruraux, a mis en délibération les moyens à employer pour s'opposer au décret qui prétend transformer les dotations territoriales des paroisses en rentes annuelles destinées à pourvoir aux besoins du culte et de ses ministres. Les réclamations de l'archevêque se fondent non-seulement sur un article formel de l'acte constitutionnel, mais aussi sur une stipulation expresse du concordat qui subsiste dans toute sa force entre le Saint-Siège et la couronne de Bavière, et qui consacre le principe de l'inviolabilité des propriétés ecclésiastiques. Mais on sait trop bien que les époques de liberté révolutionnaire ne sont pas ordinairement celles de justice et de bonne foi.

JOURNAL AGRICOLE

Application des engrais.

(Suite et fin.)

30 *Application des Engrais.*—Le fumier commun perd une grande partie de sa valeur parla fermentation, on estime la perte à un tiers ou à une demie si on l'applique frais à la terre et qu'on laboure immédiatement, le sol absorbera les parties volatiles. Grand nombre d'expériences, cependant,

ont prouvé le contraire et fait voir que le fumier qui a fermenté est le meilleur, dans ce cas il doit être mêlé. L'usage est d'étendre le fumier vieux ou frais en tas, souvent imparfaitement couvert, et plus souvent encore point du tout; il demeurera aussi en masse, au lieu d'être incorporé à la terre, cette manière d'employer le fumier n'est rien moins que mauvaise. Savoir bien *mixonner* les choses est le grand principe dans les opérations chimiques et il ne doit pas être négligé dans les mélanges qui constituent les bons engrais. Le meilleur procédé, donc, d'employer l'engrais est de ne l'étendre sur la terre que lorsque l'on est sur le point de la labourer ou de la mettre dans les sillons si le grain où on le met se sème ainsi. L'expérience suivante faite par un certain David Thomas du Comté de Cayuga, N. Y. vient à l'appui de cette assertion. Au printemps de l'année 1830, dit-il, je me trouvais sans terrain pour mes bettes, sauf un petit coin où j'avais mis du bled d'Inde les deux années précédentes, ce terrain n'était nullement propre à produire des bettes sans engrais; je n'avais que du fumier frais d'étable; engrais que l'on a toujours regardé comme nuisible aux bettes. La nécessité prévalut sur mon opinion, et je voulus en faire l'essai.

Je fis creuser de larges sillons et y fis jeter du fumier en abondance; le fumier fut recouvert par d'autres sillons que je fis, jeter par dessus les premiers. La herse passa trois ou quatre fois de suite: je fis pour la 3ème fois creuser des sillons pour rejeter la terre sur ceux dans lesquels j'avais serré mes bettes. Enfin le rouleau passa, cassant, pulvérisant et mêlant le tout ensemble. Par ce procédé le terrain devint uni comme une glace. Je n'ai jamais vu de plus belles bettes que celles que je récolterai.

Tels sont les moyens que nous avons entre les mains et que nous paraissions mépriser. On entend dire, si nos terres ne poussent pas comme autrefois, ça dépend des années. Non, cultivateurs, non, ça ne dépend pas toujours des années, autrefois vos terres étaient nouvelles, elles étaient jeunes; elles trouvaient en elles-mêmes leur fertilité, mais elles ont vieilli, et leur jeunesse ne reviendra plus; à moins que vous ne les fertilisiez par les engrais dont je vous ai entretenu et dont les noms seuls vont peut-être puer au nez de quelques délicats habitués à n'entendre articuler ces mots qu'avec dédain. Agriculteurs canadiens, encouragez le journal dont tous les efforts et les veilles ont pour but votre bonheur, votre richesse et votre avancement dans la connaissance de l'art si beau, si grand, si digne de l'homme, si ami de la religion et des bonnes mœurs. Ne dites pas nos pères ont cultivé et se sont enrichis